

Avis de déchets

QUELLE chance d'habiter la Vendée, ce département tellement exemplaire sur le plan écologique ! Du moins c'est le conseil général qui le dit, et le prouve : les incinérateurs ont été bannis de ce territoire, et, à la place, à partir de la fin de l'année, des usines de traitement mécano-biologique (TMB) vont fleurir.

Leur formule est magique : une partie des ordures ménagères ainsi traitées sont transformées en produit d'épandage agricole. Génial, non ? Voilà comment ça marche : un camion ramasse le sac poubelle d'ordures ménagères, l'emporte vers l'usine de TMB, où, après avoir été saisi par un grappin, le sac est éventré mécaniquement. Les ordures qu'il contenait sont expédiées dans un gros tube de fermentation. Elles y sont déchiquetées.

Quatre jours de macération à 60 °C plus tard et hop ! on obtient un mélange qui est acheminé vers une tour de triage. Résultat, 20 % des ordures disparaissent presque par enchantement (par évaporation, brûlage), 50 % sont enfouies dans une mégadécharge située généralement juste à côté de l'usine, 30 % finissent en compost, lequel sera revendu pour être épandu sur les champs de Vendée. Bref, un procédé tellement grenello-compatible que le département a d'abord tablé sur la construction de cinq usines, avant de se raviser et d'opter maintenant pour trois. Les deux premières, d'une capacité de 35 000 et 55 000 tonnes, sont attendues pour la fin de l'année. La troisième (toujours dans les cartons) pourra avaler entre 65 000 et 80 000 tonnes d'ordures. Un bel investissement, d'à peu près 80 millions d'euros, à la charge de l'usager.

« Ce procédé est une monstruosité écologique. Il ne filtre rien du tout. Tous les déchets qui feront moins de 10 mm seront piégés dans le compost. Les fragments de seringues, les médicaments, les piles boutons, tout ça va finir dans les champs », hurlent les associations locales de défense de l'environnement. *« C'est faux, il n'y a pas de véritable risque. Le TMB est aujourd'hui la seule solution alternative à l'incinérateur. Et, pour reprendre l'exemple des piles, il faut savoir qu'aujourd'hui elles sont de plus en plus propres »,* assure de son côté Didier Thiétry, directeur de Trivalis, le syndicat mixte d'étude et de traitement des déchets de Vendée, proprio des futures installations. *« Ce compost sera plus que conforme à la norme en vigueur »,* renchérit Etienne Roger, directeur général adjoint du conseil général. Tiens, la norme, la NFU 44051, qui définit le niveau de qualité du compost, parlons-en : primo, elle tolère la présence de métaux lourds dans le compost (cuivre, plomb, nickel, mercure, cadmium, zinc, chrome...) sous le prétexte que ces charmants éléments sont présents dans la nature.

Deuzio, elle ne propose aucun système d'assurance qualité (suivi, affichage des résultats...).

Tertio, elle impose aux tenants de TMB à peine deux à quatre analyses par an, qu'ils font

eux-mêmes, en toute transparence, bien sûr...

« Effectivement, cette norme présente de nombreuses lacunes. Il nous faut travailler dessus, ça devient même un besoin pressant », commente Marc Cheverry, patron du service prévention et gestion des déchets à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Pour lui, le TMB présente deux inconvénients majeurs : *« Outre le fait que la France est aujourd'hui le seul pays en Europe à promouvoir le TMB pour faire un compost à vocation agricole, techniquement je ne peux pas assurer que ce produit sera au final de bonne qualité. »*

Même son de cloche du côté du ministère de l'Écologie. *« Nous n'encourageons pas ce genre d'initiatives. Cinq usines de TMB sont actuellement en activité dans le pays, avec des résultats pas vraiment concluants. Et puis ce sont des infrastructures qui coûtent très cher »,* analyse Jean-Marie Durand, directeur adjoint au cabinet de la ministre.

Heureusement que les constructeurs de TMB, les Vinci, Veolia, Bouygues, font également des incinérateurs. Au cas où les agriculteurs se rebifferaient sur le compost, ils pourront toujours le recycler comme combustible dans leurs fours. En attendant, ces industriels doivent rester concentrés sur leur truëlle. Une quarantaine d'usines de tri mécano-biologique est programmée d'ici à 2015 sur tout le territoire. Faut pas mollir...

Professeur Canardeau